

La Lettre d'Arvert

n°70

AUTOMNE
2019



Les Boucles de la Seudre - 15 Septembre 2019 - 100 km - 190 coureurs

www.arvert.fr

ABORD TAXI

dessin : © freepik.com



TRANSPORT DE MALADES ASSIS 7 J/7

Hôpitaux - Entrées / sorties - Consultations

Radiothérapie - Chimiothérapie - Dialyse

www.abord-taxi.fr

abordtaxi@orange.fr

SIRET N°512 474 826 0017 APE 4932Z

ETAULES - ARVERT - ROYAN -

06 07 52 73 40



véhicules standing
GARES- AEROPORT
de 1 à 9 places

SUPER U Arvert

107 avenue de l'Étrade
05 46 36 46 57

www.superu-arvert.com [f SuperUArvert](#)





MOT DU MAIRE



	Le Mot du Maire	p.03
	Infos Municipales	p.04
	Environnement	p.06
	Travaux	p.08
	Jeunesse	p.09
	Bienvenue à...	p.12
	Infos CARA	p.12
	Vie associative	p.14
	Animations	p.19
	Etat Civil	p.21
	Jeux	p.21
	Numéros Utiles & Cartes postales	p.22

Directeur de la publication :

Michel PRIOUZEAU,
M. le Maire d'Arvert

Rédaction : Commission

communication : Eric BAHUON,
Marie-Christine PERAUDEAU,
Bernard LAMBERT, Agnès
CHARLES, Christel COLLET,
Anita CHAMBOULAN,
Suzy LAMY-JACQUES,
Daniel TROTIN

Réalisation & Impression :

Imprimerie Atlantique Offset

La municipalité remercie toutes les personnes
ayant contribué à l'élaboration de ce
numéro de la Lettre d'Arvert.



10-31-1685

Cette année encore a été marquée par un afflux de touristes venus chercher à la fois le repos et l'exercice physique, le calme de la forêt et les activités festives ou culturelles, le soleil au bord des plages, la dégustation de nos produits marins ou agricoles au milieu de nos différents terroirs aux identités marquées. L'OTC (Office de Tourisme Communautaire) travaille à l'extension de cette activité touristique et économique sur une période plus longue qui devrait être marquée par des événements forts au profit des touristes mais aussi des habitants.

Après cette période estivale souvent intense, les communes doivent à nouveau s'engager ou poursuivre sur la voie des projets à court, moyen ou long terme au profit de tous. Compte tenu des délais de réalisation et des demandes d'aides financières, le Conseil Municipal a décidé au cours des dernières réunions la programmation suivante :

- le regroupement des 3 classes (rue des Tilleuls) près des autres installations scolaires pour l'été 2021 ; les locaux libérés (plus la fermeture du préau) accueilleront une bibliothèque-médiathèque (qui souffre actuellement d'un manque d'espace),
- l'achat de terrains près du gymnase (et du stade) pour y transférer des activités à dominante sportive,
- l'effacement des réseaux aériens (rues du Boudignou, des Lauriers, des Moulinades, des Aigrettes, du Château d'eau et de la Jeunesse) pour permettre ensuite la rénovation des chaussées,

La gestion des eaux pluviales, précédemment travaillée par le Conseil Municipal, devient, à compter du 1^{er} janvier 2020 compétence de la CARA qui devra donc en définir exactement la teneur.

Depuis le vote de la Loi NOTRe, d'autres lois concernant l'organisation territoriale et les lois de finances successives apportent de profondes modifications au sujet des services publics, parfois en les supprimant et souvent en les éloignant des habitants des zones rurales pour les remplacer par des relations « virtuelles » par internet ou dans le meilleur des cas pris en charge par les communes.

Les nouvelles technologies avancent à un rythme très rapide et privilégient l'individu au détriment de l'intérêt général, renforçant l'individualisme jusqu'à rechercher l'affrontement, voire faire l'apologie de l'incivisme et du vandalisme.

Notre petite commune offre des services de plus en plus nombreux, qui regroupés sur un même site (pôle santé et commerces) constituent un nouveau centre attractif. Tout près, se situe l'ensemble mairie-écoles-salle des fêtes-bibliothèque qui regroupe des services tout aussi indispensables aux familles.

Ces aménagements sont, malgré tout, ceux d'une petite commune où de plus en plus de personnes viennent s'établir, trouvant également auprès des associations communales des activités très diverses.

Petite commune rurale, Arvert vit au rythme des saisons agricoles ou ostréicoles avec les charmes de la campagne ainsi que leurs particularités (chants des oiseaux et des coqs, « ronronnement » des tracteurs, meuglement des vaches,...) sans oublier la saison estivale toute particulière par ses activités et les nombreux estivants.

A toutes et tous, bel automne et à bientôt.

Le Maire,
Michel PRIOUZEAU

Infos Municipales



CONSEILS MUNICIPAUX : EXTRAITS DES PRINCIPALES DECISIONS

L'intégralité des décisions est consultable sur notre site internet : www.arvert.fr

> CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2019

UNITE DE METHANISATION :

Le CM, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de construction et d'exploitation d'une unité de méthanisation sur la commune du Chay. L'objectif est de produire du biogaz qui sera ensuite épuré, puis injecté dans le réseau de distribution. L'installation générera également un digestat valorisé par plan d'épandage

> CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2019

Approbation des marchés :

- maîtrise d'oeuvre lotissement des Forges : 18 300 € HT - Synergéo
- rénovation chauffage école élémentaire : 22 581,67 € HT - Nougarede
- voirie rues des Pierrières et des Ecoles : 77 361,60 € HT - Arev

Conventions pour l'enfouissement des réseaux Rues du Boudignou, des Moulinades, des Lauriers, des Aigrettes, du Château d'eau, de la Jeunesse

Conseil CARA : Le CM décide de fixer à 65 le nombre de sièges du Conseil : Communautaire de la CARA pour la prochaine mandature (2 sièges pour Arvert, sans changement)

Protection incendie : Le CM sollicite une aide financière de 3 717 € auprès du Conseil Départemental pour la pose d'une bache réservoir au village de Coux et secteur des Justices

> CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOUT 2019 :

Déchetterie : Avis favorable à l'unanimité sur la demande d'enregistrement présentée par la CARA pour la protection de l'environnement sur la commune d'Arvert pour l'installation d'une déchetterie artisanale et particuliers.

Risque Inondation : Avis favorable, à l'unanimité, concernant les cartes « inondations et risques submersion » sur la commune

Garanties d'emprunts : Montant de la garantie de la Commune pour la réalisation de 2 programmes de logements à loyer modéré (35+28) à hauteur de 5%, soit 395 000 € : 17 voix pour, 1 voix contre

Antenne de téléphonie : avis favorable pour son implantation sur le stade municipal en lieu et place du mât d'éclairage ouest par la société Free Mobile, moyennant un loyer annuel de 5 000 €

Acquisition d'un terrain de 545 m² pour la somme de 11 990 €, rue du Haut Fouilloux

Locaux scolaires : désignation du cabinet d'architectes AACGR pour la maîtrise d'œuvre (53 400 € HT) pour la construction de 3 classes et annexes à l'école élémentaire.

Salle des fêtes : Compte tenu des nouveaux aménagements, le CM (1 abstention) décide de fixer la caution à 1 500 €

Service d'aides à domicile : Participation au fonctionnement du service par le CCAS de La Tremblade de 6 330,96 € pour 7 000 heures réalisées sur la commune



PROBLEMES DE RECEPTION DE LA TNT

Plusieurs zones de notre secteur, desservies par les émetteurs de Royan et de Niort-Maisonnay, ne reçoivent pas les signaux TNT avec des niveaux suffisants pour une réception stable dans le temps. Cette situation fragile a été confirmée par des mesures réalisées sur le terrain. Elle est accentuée lors de périodes de propagations exceptionnelles des ondes électromagnétiques.

Aussi, l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) a décidé d'ouvrir fin 2018 des aides financières aux particuliers et gestionnaires d'immeubles de notre commune afin qu'ils modifient leur équipement de réception de la télévision s'ils subissent des perturbations permanentes. Accordées initialement pour une durée de 6 mois (jusqu'au 22 mai 2019),

le dispositif a été prolongé de 6 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2019, sans condition de ressources, en habitat individuel (résidence principale uniquement) ou collectif.

Leur montant est de 250 € TTC maximum pour les particuliers, 500 € TTC maximum pour les gestionnaires d'immeubles.

Pour en bénéficier, les téléspectateurs doivent se rendre sur le site www.recevoirlatnt.fr et remplir un formulaire en ligne, ou appeler le 0970 818 818 (appel non surtaxé) : **la facture ainsi que l'attestation de réalisation des travaux par un antenniste sont indispensables à la constitution de la demande d'aide.**

LES BUDGETS COMMUNAUX

Dans notre numéro précédent, aux pages 7 et 8, un décalage s'est opéré dans le tableau « Charges Générales de fonctionnement » rendant peu compréhensibles les chiffres y figurant. Ci-dessous le tableau rectifié.

CHARGES GENERALES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2018	BUDGET 2019
60 - ACHATS VARIATION DES STOCKS	305 756,08	377 300,00
60611 - Eau et assainissement	11 080,69	11 100,00
60612 - Energie - Electricité	76 185,47	78 000,00
60621 - Combustibles	18 288,53	19 000,00
60622 - Carburants	20 667,79	20 700,00
60623 - Alimentations	75 183,28	87 200,00
60628 - Autres fournitures non stockées	546,74	600,00
60631 - Fournitures d'entretien	7 321,42	7 500,00
60632 - Fournitures petit équipement	4 146,62	4 200,00
60633 - Fournitures de voirie	23 941,15	68 000,00
60636 - Vêtements de travail	2 446,50	2 500,00
6064 - Fournitures administratives	2 167,59	2 200,00
6065 - Livres,disques,cassettes(bibliothèque,méd	6 653,10	6 700,00
6067 - Fournitures scolaires	10 299,41	10 600,00
6068 - Autres matières et fournitures	46 827,79	59 000,00
611 - Contrats de prestations de services	8 992,84	10 550,00
6135 - Locations mobilières	11 508,49	11 200,00
61521 - Terrains	1 434,72	1 500,00
615221 - Bâtiments publics	6 944,28	15 500,00
615228 - Autres bâtiments	14 308,17	15 000,00
615231 - Voiries	53 400,40	55 000,00
615232 - Réseaux	4 067,12	11 000,00
61551 - Matériel roulant	8 823,87	13 500,00
61558 - Autres biens mobiliers	4 542,81	4 000,00
6156 - Maintenance	32 840,47	32 900,00
6161 - Multirisques	23 124,90	23 200,00
6184 - Organismes de formation	4 634,42	1 400,00
6188 - Autres frais divers	2 506,80	2 000,00
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 364,83	1 600,00
6226 - Honoraires	4 338,40	2 300,00
6227 - Frais d'actes et de contentieux	159,00	160,00
6231 - Annonces et insertions	3 496,83	4 000,00
6232 - Fêtes et cérémonies	24 486,25	20 000,00
6236 - Catalogues et imprimés	3 438,54	3 500,00
6237 - Publications	6 013,40	8 500,00
6247 - Transports collectifs	4 379,98	4 700,00
6251 - Voyages et déplacements	1 842,64	1 600,00
6257 - Réceptions	10 681,04	12 500,00
6261 - Frais d'affranchissement	7 660,27	8 000,00
6262 - Frais de télécommunications	8 899,33	9 000,00
627 - Services bancaires et assimilés	70,34	71,00
6282 - Frais gardiennage(église,forêts&bois comm	736,88	740,00
6283 - Frais de nettoyage des locaux	44 129,86	31 000,00
6284 - Redevances pour services rendus	9 975,21	10 000,00
62878 - A d'autres organismes	108,00	600,00
6288 - Autres services extérieurs	261,00	4 200,00
63512 - Taxes foncières	3 064,02	3 000,00
6358 - Autres droits	19,07	

DECHETS

La CARA dispose actuellement d'un réseau de déchetteries composé de

- 7 déchèteries, ouvertes aux particuliers par apport volontaire, situées sur les communes de Arces-sur-Gironde, Brie-sous-Mortagne, Chaillevette, Grézac, La Tremblade, Royan et Saujon
- 1 déchèterie artisanale, uniquement réservée aux professionnels du territoire, située sur la commune de Saint-Sulpice-de-Royan . Une nouvelle déchèterie artisanale devrait voir le jour en 2020 à Arvert, (ainsi que la déchèterie aux particuliers transférée de La Tremblade à Arvert). 10 conteneurs à verre sont également disposés sur notre commune

Compte tenu de ces possibilités, auxquelles il faut ajouter les collectes en porte à porte, on pourrait logiquement penser qu'il y a moins de déchets déversés dans la nature. Eh bien, NON !!! Détrompez-vous ! le nombre de personnes qui déposent leurs déchets dans la nature a peut-être diminué, mais CEUX qui pratiquent cette méthode sont très, très actifs.

Commençons par les trottoirs, les rues ou les places publiques, on y trouve mégots, papiers d'emballage, canettes de boisson,... à moins qu'ils ne soient jetés dans les fossés (parce qu'on les voit moins) ou dans les jardins bordant les rues.

Continuons par les chemins ruraux, les haies, et les bois bien entendu, où sont déversés bouteilles, pneus, huiles, canapés, frigos, branches, tontes,... ; décidément BRAVO !

Mais ce n'est pas fini. Quelques personnes ou professionnels utilisent des champs (dont ils sont propriétaires ou non) pour y déposer tout ce qui les gêne , palettes, gravats, terre, tôles, ... et que dire des dépôts de toute nature déversés dans d'anciennes mares ou des claires, ou sur des aboteaux ?

Ces remarques ne sont qu'une bien triste réalité de ce que nous pouvons constater tout au long de l'année sur notre commune (comme dans d'autres communes).

Concernant les eaux pluviales, la commune a acquis, il y a déjà quelques années, des terrains situés à proximité de l'écouls principal dans le but d'y créer des bassins de rétention, de décantation et d'épuration avant de rejeter l'eau dans les canaux ou la Seudre, mais il reste encore de nombreux obstacles administratifs à franchir !

A ce propos, je tiens à rappeler que les eaux usées et les eaux vannes doivent obligatoirement être soit rejetées dans l'assainissement collectif, soit traitées par un système d'assainissement individuel, soit stockées dans des fosses étanches régulièrement vidangées. Ces deux derniers procédés doivent être dûment déclarés, validés et sont susceptibles d'être contrôlés à tout moment.

En conclusion, je ne veux pas jeter l'anathème sur quiconque ; je souhaite simplement que chacun à son niveau prenne conscience des efforts surmontables qu'il peut faire afin de laisser notre commune PROPRE sur une planète PROPRE. Le chemin sera peut-être long, mais il convient de s'y lancer. Merci à tous.



DES ÉTÉS DE PLUS EN PLUS CHAUDS

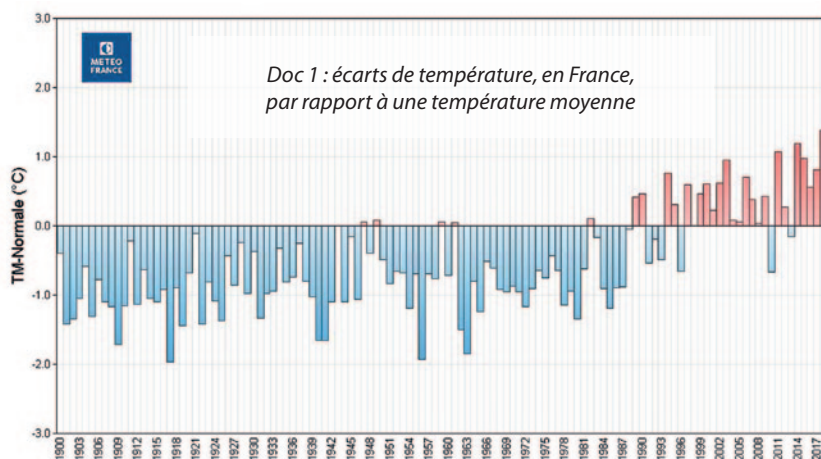
En France, comme ailleurs dans le monde, chaque été connaît ses records de chaleur, et les températures moyennes annuelles ne cessent d'augmenter, avec une accélération importante depuis 1990 (Doc.1). La cause : le réchauffement climatique, lié à l'émission de gaz à effet de serre, comme le dioxyde de carbone rejeté par nos voitures.

Des relevés de températures et de précipitations réalisés sur notre commune montrent que les effets du réchauffement climatique sont perceptibles localement (Doc.2 et 3).

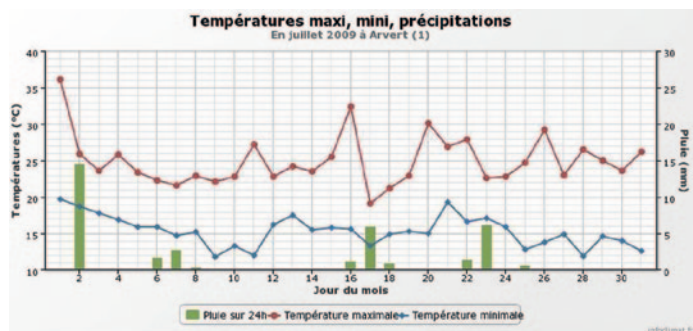
En juillet 2009, il y a seulement 14 jours avec une température égale ou supérieure à 25°C, dont 4 avec une température égale ou supérieure à 29°C (Source : infoclimat.fr). 10 ans plus tard, en juillet 2019, le nombre de jours avec une température égale ou supérieure à 25°C est de 25, avec 15 jours dont les températures atteignent ou dépassent les 29°C ! Il y a peu de précipitations, et une des conséquences est justement la diminution des ressources en eau douce, avec des cours d'eau asséchés de plus en plus nombreux (Doc.4).

Un article paru dans 'Le Littoral' du 6 septembre 2019 précise que le débit de la Charente était de 9,26 m³/s le 4 septembre, sachant que le seuil d'alerte est de 17 m³/s, et le seuil de crise de 9 m³/s !

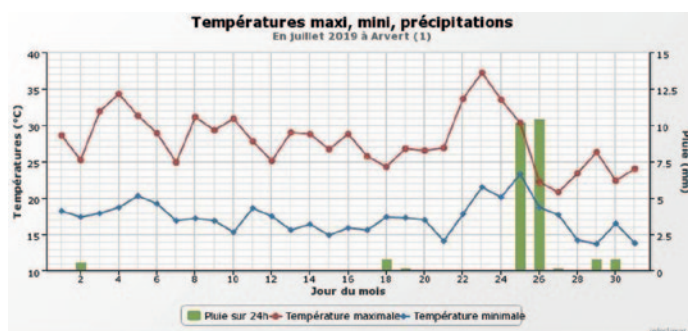
Selon des experts scientifiques, spécialistes du climat, réunis au sein du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), si des mesures importantes ne sont pas prises par les Etats, d'ici à 10 ans, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités humaines, la machine s'emballera et le phénomène deviendra irréversible.



Doc 2 : températures et précipitations, à Arvert, en juillet 2009



Doc 3 : températures et précipitations, à Arvert, en juillet 2019



LES « PHYTOS » C'EST QUOI ?

Les produits phytopharmaceutiques, plus couramment appelés **phytosanitaires** ou **phytos** sont :

- Des préparations destinées à protéger les végétaux et les produits de culture (herbicides, fongicides, insecticides, acaricides...)
- Des pesticides ainsi que les biocides et les antiparasitaires

Ils font l'objet d'une **Autorisation de Mise sur le Marché (AMM)** qui définit les conditions d'usage (dose, culture, nuisible...). Mal employés, ils présentent des risques pour l'environnement et la santé.

« PHYTO » OR NOT « PHYTO » ?

Sont des produits phytopharmaceutiques :

- Les produits chimiques de synthèse
- Les produits de biocontrôle (micro-organismes, phéromones, substances naturelles...)
- Les produits dits à faible risque (ex : phosphate ferrique, levure *Saccharomyces cerevisiae*)
- Les produits autorisés en agriculture biologique

Ne sont pas des produits phytopharmaceutiques les macro-organismes, substances de base et substances naturelles à usage de biostimulant (fertilisants naturels). Ils ne nécessitent pas d'autorisation de mise sur le marché.

QUID DES DÉCHETS PHYTOSANITAIRES ?

L'utilisation de produits phytosanitaires génère des **déchets dangereux et polluants** qui doivent être traités par des filières spécialisées (restes de produits, emballages, bidons...). **Ne les jetez surtout pas à la poubelle, les champs, le milieu naturel ou les canalisations.** Renseignez-vous auprès de votre fournisseur et/ou de votre service de collecte.

* Ou non

DES ALTERNATIVES EXISTENT !

Privilégiez la gestion écologique, les produits non chimiques, les techniques et les matériels mécaniques ou thermiques :

- biostimulants et fertilisants naturels
- produits de biocontrôle
- auxiliaires, phéromones
- piégeage, paillage, filets
- désherbage thermique, balayage mécanique
- broyeur, désherbeur
- ...

SOYEZ INFORMÉ, CONSEILLÉ

et partagez vos expériences sur des plateformes spécialisées !

Pour les jardiniers amateurs

www.jardiner-autrement.fr

Pour les agriculteurs

www.ecophytopic.fr

Pour les professionnels des jardins et espaces verts

www.ecophyto-pro.fr

Pour les informations réglementaires

draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr

www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

www.charente-maritime.gouv.fr

www.ecologique-solaire.gouv.fr

**ZÉRO
PHYTO**
pour l'eau



**ZÉRO
PHYTO**
pour l'eau

UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

LA RÉGLEMENTATION ÉVOLUE !

QUELS « PHYTOS » POUR QUI ?

Depuis le 1^{er} janvier 2019, seuls les phytos dont l'autorisation comporte la mention « emploi autorisé dans les jardins » peuvent être vendus, détenus et utilisés par les non professionnels (particuliers et personnes morales).

Pour déstocker vos éventuels surplus, rapprochez-vous de votre jardinerie, de votre centre de collecte ou consultez le site www.ecodds.com.

Tout professionnel qui utilise des produits phytopharmaceutiques doit être titulaire d'un certificat Certiphyto :

- Agriculteurs et salariés agricoles
- Forestiers
- Agents des collectivités territoriales

Mais aussi :

- Vendeurs
- Conseillers...

LES « PHYTOS », C'EST PAS N'IMPORTE COMMENT

Les phytos sont des produits à risques à manipuler avec précaution, pour la santé et l'environnement. Leur usage doit se faire dans le respect de la réglementation et des bonnes pratiques.

Avant toute utilisation, il est impératif de vérifier que le produit est autorisé pour l'usage envisagé.

Lisez attentivement l'étiquette. Elle apporte de précieuses informations sur les conditions d'emploi et sur la toxicité du produit pour l'eau, les milieux, la santé de l'utilisateur et celle du consommateur.

Consultez le catalogue E-Phy de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail sur : ephy.anses.fr

LES « PHYTOS », C'EST PAS PARTOUT

Pour **PROTÉGER LA SANTÉ** et **LA QUALITÉ DE L'EAU**, l'épandage de produits phytosanitaires est dans certains lieux interdit, limité ou à effectuer sous mesures de protection.

**ZÉRO
PHYTO**

... en bordure de points d'eau

L'usage de tout produit phytosanitaire est interdit :

1 Directement (par pulvérisation ou retombées) sur les éléments du réseau hydrographique (même à sec) :



- cours d'eau
- plans d'eau

- fossés
- caniveaux

- collecteurs d'eaux pluviales
- avaloirs
- bouches d'égoût
- ...

**ZÉRO
PHYTO**

... de synthèse dans les espaces publics

Depuis le 1^{er} janvier 2017, il est interdit aux personnes publiques d'utiliser/faire utiliser des produits phytosanitaires de synthèse pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries accessibles ou ouverts au public. Les phytosanitaires de biocontrôle, à faible risque, et autorisés en agriculture biologique restent utilisables.

**ZÉRO
PHYTO**

... chez les particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019

**ZÉRO
PHYTO**

... Un épandage sous condition autour des lieux sensibles

Excepté pour les produits à faible risque, l'épandage de phytosanitaires près de lieux sensibles (écoles, centres hospitaliers, maisons de retraite...) est subordonné à la mise en place de mesures de protection ou d'une distance minimale.





ÉLECTIONS

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020 en vue de procéder au renouvellement du conseil municipal et d'élire les conseillers communautaires représentant la commune au sein de la communauté d'agglomération.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale. Si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas d'effectuer votre inscription.

Dorénavant, il est possible de s'inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin. S'agissant des élections municipales, la demande devra donc être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020.

TRAVAUX

Fief de volette



Cimetière



Fleurissements



Jardin du Souvenir



Jeunesse

> ECOLE

Lundi 2 septembre, c'était la rentrée scolaire pour les 182 élèves des 7 classes de l'école élémentaire et les 87 élèves des 3 classes de l'école maternelle.

Dès le jeudi 5 septembre, une nouvelle classe s'ouvrait à l'école maternelle permettant d'alléger les effectifs par classe, et d'accueillir quelques enfants en TPS (Très Petite Section)

Ci-dessous la répartition des élèves par classe et par niveau :

Ecole Maternelle : Directrice Mme BARRAU

Mme BARRAU :	PS 13 + MS 6 + TPS 3
Mme TORRES :	PS 13 + MS 10
Mme QUINTARD :	MS 16 + GS 6
Mme POURET :	GS 23

Ecole élémentaire : Directrice Mme DENIS

Mme BIGOT :	CP 24
Mme MOREAU :	CP 8 + CE1 16
Mme DENIS :	CE1 20 + CE2 5
Mme PASQUET :	CE2 27
Mme PAPILLON :	CE2 9 + CM1 17
Mme FOUCHIER :	CM1 13 + CM2 14
Mme PAIN :	CM2 29

Cette année, la municipalité a décidé de reporter les entrées et sorties des élèves de l'école élémentaire rue des écoles :

- d'une part , pour prévenir des dangers relatifs à la circulation rue des Tilleuls (vitesse élevée, téléphone au volant,...)
- d'autre part, pour anticiper le regroupement des 3 classes rue des Tilleuls auprès du groupe scolaire.



Aménagement entrée école élémentaire

En effet, le Conseil Municipal a décidé de construire un bâtiment comprenant à minima 4 salles, des sanitaires et les réseaux sur un terrain acquis dernièrement par la commune. Un cabinet d'architecte a été désigné pour une construction qui devrait être achevée pour la rentrée 2021.

Au cours de l'examen du transfert des classes de la rue des Tilleuls sur le site du groupe scolaire, le Conseil Municipal a retenu le projet de transférer la bibliothèque actuelle dans les locaux libérés - par le transfert des classes - auxquels il sera nécessaire d'adjoindre l'ancien préau rue des Tilleuls transformé en salle d'accueil de la nouvelle bibliothèque-médiathèque (voir photo travaux réalisés par les services techniques municipaux). Le bâtiment situé à l'angle de la rue du 14 juillet et de la rue des Tilleuls (prévu pour y installer la bibliothèque) sera réaménagé et 2 logements y seront créés.



Fermeture du préau

> L'ETE AU SIVOM

Cet été, les structures du SIVOM ont accueilli les enfants en leur proposant de nombreuses activités sportives, culturelles et de découverte.

L'ACCUEIL DE LOISIRS 3/12 ANS :

Neuf stages ont été proposés : de la poterie avec l'atelier Bleu Lila à Arvert pour les enfants de 4 à 7 ans, du BMX pour les plus grands avec le club de Breuillet, de la boxe éduca-



tive avec Royan Océan Club, du hip-hop pour tous les âges avec B-Boying School, de la zumba pour les 6/12 ans avec Tonyk Fitness Zumba, de l'éveil musical pour les tout-petits avec Madame Saint-Amans, musicienne spécialisée en milieu scolaire et petite enfance. Sans compter les stages de peinture, multi-sports et jeux de balles mis en place par les animateurs de l'accueil de loisirs. Au total, ce sont 112 enfants qui ont pu profiter de ces initiations sur quatre ou cinq jours.

Deux nuitées ont également été proposées : les enfants ont pique-niqué le soir à l'accueil de loisirs puis sont allés au mini-golf des Mathes avant de revenir à l'accueil pour y passer la nuit. Cette formule, qui a convenu aux enfants participants, sera reconduite l'année prochaine.

Enfin, la coutume veut que, tous les derniers vendredis du mois de juillet, l'équipe d'animation propose la fête de l'accueil de loisirs. Cette année, les familles ont pu participer à une soirée jeux "Fort Boyard". Des défis permettant de recueillir des clés ont permis à tous de s'amuser et de passer une soirée conviviale. Celle-ci, qui était ponctuée d'un flash-mob préparé toute la semaine par les enfants, s'est terminée par un repas type auberge espagnole.



Pour toute demande d'informations ou d'inscriptions, vous pouvez prendre contact avec Marine BURAUD, directrice au 06.28.82.14.28 ou au 05.46.36.69.71 et également par mail : clsh-sivom-arvert@orange.fr.

LE SERVICE JEUNESSE 11/18 ANS :

A la Maison de la Treille (local jeunes), des stages ont également été proposés chaque semaine. Les adolescents de la Presqu'île ont pu goûter aux joies de randonnées à vélo, du géocaching (chasse au trésor numérique), d'initiations sportives, d'activités artistiques diverses. Une semaine a été consacrée à une initiation théâtre grâce au Foyer Rural d'Arvert. Au programme : exercices de diction, de déplacement dans l'espace, travail autour des émotions. Une représentation a eu lieu pour mettre en valeur le travail réalisé par les huit participants, devant les enfants de l'accueil de loisirs, les parents des jeunes et des adhérents du Foyer Rural.



La première semaine des vacances d'été, les jeunes sont partis en séjour à Vieux-Boucau-les-Bains dans les Landes. Ils ont découvert la région, fait du surf, du paddle, de l'acrobbranche... et découvert la vie en collectivité!

Les animateurs ont aussi accompagné les jeunes sur plusieurs soirées : LunaPark, un bowling au Family Fun Park, ... Les adolescents ont aussi tenu une buvette à la soirée de cinéma en plein air au parc de loisirs d'Arvert. L'argent récolté leur permettra de financer une nouvelle sortie.

Pour toute demande d'informations ou d'inscriptions, vous pouvez contacter le directeur du service jeunesse, Charly FAISSEAU au 06 20 62 84 85 ou par mail : latreille-sivom@orange.fr.



LES STRUCTURES PETITE ENFANCE :

Les structures petite enfance (les crèches Pirouettes Cacahuètes et Les Petites Goules) ont fermé chacune deux semaines. Les enfants de la structure fermée ont pu être accueillis sur l'autre structure. Cela permet aux familles d'avoir une solution de garde.

Au mois de mai et juin, les enfants de 2 ans et demi et trois ans qui rentrent à l'école en septembre ont participé aux actions Passerelles. Les Passerelles permettent aux enfants concernés de passer deux moments dans leur future école avant la rentrée. La première visite de l'école se fait avec les parents et la référente Passerelles du SIVOM, pendant ou après la classe. La deuxième visite se fait avec la référente Passerelles et les animatrices des crèches mais, cette fois, sans les parents et toujours pendant la classe.

Les objectifs de ce projet sont de permettre à l'enfant de visiter un nouveau lieu d'accueil, de découvrir de nouveaux

espaces de vie, de faire connaissance avec les adultes qui vont l'accompagner au cours de ses journées d'école (maîtresse, ATSEM...) et aussi d'appréhender de nouveaux rythmes et déroulés de journée.

Cela permet aussi de faire participer activement les parents à cette rencontre, de les rassurer sur ce nouveau lieu d'accueil et d'appréhender sereinement les journées de leurs enfants à l'école.

Parents, futurs parents vous cherchez un mode d'accueil pour votre jeune enfant : pour toute demande de renseignements et/ou de pré inscription petite enfance, vous pouvez contacter Lynda AYRAULT au 06 10 67 54 13 ou à p.enfance-sivom-arvert@orange.fr.

**Vous pouvez visiter notre page Facebook
« SIVOM Presqu'île d'Arvert ».**

> LE SIVOM CHERCHE DES BENEVOLES POUR ACCOMPAGNER LES ELEVES DANS LEUR SCOLARITE

Cela fait maintenant quatorze ans que le SIVOM, en collaboration avec l'Education Nationale et la CAF, met en place des dispositifs d'accompagnement pour certains élèves : les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité.

Le CLAS a lieu sur toutes les écoles élémentaires publiques des écoles du SIVOM (La Tremblade, Arvert, Etaules, Chaillevette, Saint-Augustin et Les Mathes) et au collège de La Tremblade.

En élémentaire, deux soirs par semaine, une dizaine d'enfants a accès à une aide aux leçons, assurée par des personnes bénévoles, et à des ateliers (jeux, sport, bricolage...) assurés par un animateur du SIVOM. Au collège, les élèves de 6^{ème} peuvent également bénéficier, une fois par semaine, d'atelier et d'accompagnement dans leur travail scolaire.

Le but de ces dispositifs est de favoriser le bien-être et la réussite de chaque enfant mais également de soutenir les parents dans leur rôle.

La longévité et la réussite du CLAS est en partie due au réseau important de bénévoles. Nous accueillons donc toutes les personnes qui souhaiteraient donner un peu de leur temps pour aider les enfants, que ce soit en élémentaire ou au collège. Aucun niveau scolaire n'est requis, chaque personne est accompagnée dans son rôle d'intervenant et détermine le rythme de ses interventions. Chacun s'engage selon ses disponibilités et le rythme souhaité. Des formations peuvent être proposées pour toutes les personnes qui interviennent sur ces dispositifs. Les relations sont basées sur la convivialité et l'envie d'aider les enfants.

Si vous êtes intéressés pour intervenir, ne serait-ce qu'à titre d'essai ou si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter Françoise DELIN, coordinatrice de l'accompagnement scolaire au 06.13.60.13.46.



Commerces



CHANGEMENT D'ACTIVITÉ POUR

...Véronique CLAIR,

qui est maintenant **Conseillère en immobilier**

06 23 90 20 47 veronique.clair@iadfrance.fr Secteur : Arvert

Infos Cara



COLLECTE DES DÉCHETS

> l'apport volontaire :

(liste des emplacements www.arvert.fr)

- les colonnes à verre
- les collecteurs de piles

> les déchèteries :

ouvertes toute l'année, du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45.

- La Tremblade (rue de la Guilleterie) fermée le jeudi
- Chaillevette (pont de Brézé, lieu-dit Petit Pré) fermée le mardi

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 dimanche	1 mardi	1 vendredi	1 dimanche
2 lundi	2 mercredi	2 samedi	2 lundi
3 mardi	3 jeudi	3 dimanche	3 mardi
4 mercredi	4 vendredi	4 lundi	4 mercredi
5 jeudi	5 samedi	5 mardi	5 jeudi
6 vendredi	6 dimanche	6 mercredi	6 vendredi
7 samedi	7 lundi	7 jeudi	7 samedi
8 dimanche	8 mardi	8 vendredi	8 dimanche
9 lundi	9 mercredi	9 samedi	9 lundi
10 mardi	10 jeudi	10 dimanche	10 mardi
11 mercredi	11 vendredi	11 lundi	11 mercredi
12 jeudi	12 samedi	12 mardi	12 jeudi
13 vendredi	13 dimanche	13 mercredi	13 vendredi
14 samedi	14 lundi	14 jeudi	14 samedi
15 dimanche	15 mardi	15 vendredi	15 dimanche
16 lundi	16 mercredi	16 samedi	16 lundi
17 mardi	17 jeudi	17 dimanche	17 mardi
18 mercredi	18 vendredi	18 lundi	18 mercredi
19 jeudi	19 samedi	19 mardi	19 jeudi
20 vendredi	20 dimanche	20 mercredi	20 vendredi
21 samedi	21 lundi	21 jeudi	21 samedi
22 dimanche	22 mardi	22 vendredi	22 dimanche
23 lundi	23 mercredi	23 samedi	23 lundi
24 mardi	24 jeudi	24 dimanche	24 mardi
25 mercredi	25 vendredi	25 lundi	25 mercredi *
26 jeudi	26 samedi	26 mardi	26 jeudi
27 vendredi	27 dimanche	27 mercredi	27 vendredi
28 samedi	28 lundi	28 jeudi	28 samedi
29 dimanche	29 mardi	29 vendredi	29 dimanche
30 lundi	30 mercredi	30 samedi	30 lundi
	31 jeudi		31 mardi

> la collecte en porte à porte :

la collecte en porte à porte :

(Sortir les bacs la veille avant 20h)

• collecte bac vert (déchets non recyclés) :

- le mercredi et le samedi
- le mercredi uniquement à partir du 28 septembre

• collecte bac jaune (déchets à recycler) : le jeudi toute l'année

RAPPEL : ce que l'on peut mettre dans le conteneur jaune

- bouteilles et flacons en plastique
- papiers, journaux, publicités, magazines
- briques alimentaires
- cartonnettes
- boîtes en métal, aérosols non toxiques
- tous les petits aluminium

(bien vider les emballages, les plier, les compacter, sans les laver, sans les emboîter les uns dans les autres)

Les cartons bruns (colis, déménagements, meubles, électroménagers,...) se recyclent mais doivent être déposés en déchèterie.



INFO ÉNERGIE

12
au
30
OCT.

PROGRAMME

QUINZAINÉ DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Isolation
à
1€
ARNAQUE
OU BONNE
AFFAIRE?

2009-2019
10
ANS
D'INFO ÉNERGIE

- Conférence gesticulée ✓
- Conférences publiques ✓
- Atelier éclairage ✓
- Stands énergie ✓

www.agglo-royan.fr / www.eie-na.org / 05 46 22 19 36

Service public gratuit, neutre et indépendant soutenu par :

Agence de l'Environnement
et de la Pêche de l'Énergie

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE
ESPACE INFO ENERGIE

107, avenue de Rochefort - 17201 Royan Cedex
Valentine Bizet - 05 46 22 19 36
v.bizet@agglo-royan.fr
www.agglo-royan.fr
www.eie-na.org/royan-atlantique-11



Création : CARA / Audrey Penaud - © Photos : AdobeStock - Édition CARA 2019

SALON HABITAT ET ENVIRONNEMENT

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 OCTOBRE 2019
10H - 18H30 - GYMNASÉ DU LYCÉE ATLANTIQUE - ROYAN

Le Salon Habitat et Environnement est le salon qui répond à tous vos projets d'aménagement, de construction ou de rénovation avec pour volonté d'être au plus proche de vos attentes ! L'occasion de venir découvrir les tendances du moment, trouver des idées et bénéficier des conseils des professionnels du secteur, et notamment de votre Espace Info Energie, service public de conseil en efficacité énergétique ! Une conférence « Travaux de rénovation énergétique et subventions : le vrai du faux » est prévue chaque jour du salon à 16h30.



STANDS GRANDES SURFACES

LE MARDI 15 OCTOBRE 2019

15H - 19H - LECLERC - ROYAN

LE VENDREDI 18 OCTOBRE 2019

15H - 19H - INTERMARCHÉ - VAUX-SUR-MER

Profitez de votre déplacement pour vos courses pour venir à la rencontre de la conseillère de l'Espace Info Energie de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique dans le hall de grandes surfaces et ainsi poser toutes vos questions relatives à l'énergie dans l'habitat (isolation, travaux, subventions, équipements...).

CONFÉRENCE TRAVAUX

LUNDI 21 OCTOBRE 2019

18H30 À LA SALLE POLYVALENTE
DU COLLÈGE HENRI DUNANT - ROYAN

Que vous soyez un particulier ou un professionnel de l'immobilier ou du bâtiment, venez découvrir les subventions pour les travaux de rénovation énergétique. Lors de travaux de rénovation énergétique, il est nécessaire d'avoir une vue globale. Cette conférence, organisée par l'Espace Info Energie de la CARA traitera des travaux de rénovation mais également des subventions disponibles. Venez nombreux !
GRATUIT



ATELIER ÉCLAIRAGE

MERCREDI 23 OCTOBRE 2019

18H30 - SALLE POLYVALENTE DU COLLÈGE HENRI DUNANT - ROYAN

Vous êtes perdu dans le rayon des ampoules de votre grande surface ? Halogène Eco, Fluocompacte, LED ? Culots, puissance, intensité, couleur ? Cet atelier est fait pour vous. Vous y découvrirez tout ce qu'il faut savoir pour faire un choix éclairé par rapport à vos envies d'ambiance pour votre pièce.

GRATUIT, SUR INSCRIPTION AU 05 46 22 19 36 - v.bizet@agglo-royan.fr

CONFÉRENCE GESTICULÉE

MERCREDI 30 OCTOBRE 2019

19H - SALLE JEAN GABIN - ROYAN



L'Espace Info Energie de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique vous propose une conférence gesticulée "La rénovation des trois petits cochons" de la compagnie Les Frères Lepropres. Les 3 petits cochons vont devoir se lancer dans la rénovation énergétique de leur maison, mais le Loup Merlin reste dans les parages. Cette histoire est le reflet du secteur bâtiment en France, la majorité des constructions est réalisée en maçonnerie (brique, béton, pierre) peu ou pas isolée ce qui en fait le secteur le plus consommateur d'énergie. Le taux de construction neuve est trop faible pour renouveler le parc immobilier donc il est urgent de se lancer dans la rénovation thermique écologique. Cette conférence présentera les différentes solutions pour réduire la consommation. La priorité est d'améliorer l'enveloppe du bâtiment en isolant les parois, en prenant en compte l'étanchéité à l'air et la ventilation, puis de choisir un moyen de chauffage performant.

MANIFESTATION GRATUITE

POP UP RENOVATION

VENDREDI 25 OCTOBRE ET SAMEDI 26 OCTOBRE 2019

ROYAN ET SAINT-PIERRE-D'OLÉRON

Localisés à Monsieur Bricolage, les EIE de Royan et Oléron seront présents à Royan le vendredi 25 octobre et à Saint Pierre d'Oléron le samedi 26 octobre pour une animation grâce à un stand éphémère s'appuyant sur des dispositifs ludiques et didactiques afin de promouvoir la rénovation énergétique.

À SUIVRE

RENCONTRES ECO MATÉRIAUX

VENDREDI 15 ET SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019

Informations & Actualités des Associations

SE DIVERTIR / DÉCOUVRIR

> FOYER RURAL D'ARVERT

Président : Raoul COMBACAL - Contact : 06 29 59 65 71 / foyerural.arvert@gmail.com

• Retour sur la fête de la musique

Le 21 juin, l'atelier chant a animé la fête de la musique

• Le Foyer présent à l'Escape Game du 28 juillet

Au soleil de la grève de COUX, des bénévoles du foyer rural tenaient la buvette et ont aidé à la préparation des assiettes de dégustation.



• Du 2 au 15 juillet, les ateliers peinture, peinture sur soie, de fil en aiguille et dessin ont présenté une exposition de grande qualité à l'office de tourisme .



Exposition Ateliers 2019



• Théâtre avec les enfants du centre de la Treille

Du 5 au 9 août, des enfants du centre de la Treille, accompagnés de leur animateur ont participé à un stage théâtre animé par la troupe du foyer rural. En fin de stage, ils ont présenté leur spectacle « Harry Potter et l'enfant maudit ». Ce stage expérimenté en 2018 sera sans nul poursuivi au vu de l'enthousiasme des jeunes acteurs et des encadrants.



• Eclade du 17 août

Samedi 17 août, la traditionnelle éclade proposée par le foyer s'est déroulée dans une belle ambiance. Après l'éclade, les convives ont pu déguster un plateau de fruits de mer préparé par nos bénévoles puis ont dansé jusqu'à l'aube avec Myriam et son orchestre.

> ENSEMBLE ET SOLIDAIRE

Pour une retraite active, sociale et conviviale

Les différents ateliers proposés au Foyer de l'Amitié (13 rue des Tilleuls) :

MARCHE :

- le lundi matin et le vendredi matin. Rendez-vous à 9h00 parking salle des fêtes.
- le jeudi matin : marche promenade. Rendez-vous à 8h45 parking salle des fêtes.

ATELIER INFORMATIQUE :

- le mardi de 9h30 à 12h

ATELIER MEMOIRE :

- le mercredi de 9h30 à 11h30

APRÈS-MIDI LUDIQUE :

- le lundi et le jeudi de 14h à 18h

LOISIRS CREATIFS, TABLEAUX 3D, SABLE COLORÉ... :

- le vendredi de 14h à 17h

CONSEILS COUTURE, TRICOT, BRODERIE... :

- le mercredi de 14h30 à 17h.

Contact : 06 89 49 78 99 et unrpa.arvert@orange.fr

FAIRE DU SPORT

> FITNESS CLUB

Bientôt la rentrée et les bonnes résolutions..... alors venez nous rejoindre à partir du lundi 9 septembre à la salle de sports d'Arvert, et profitez d'une semaine d'essai gratuite.



fitness club

Planning 2018-2019 - Salle des sports d'Arvert

Pour plus d'informations, contactez Brigitte au 06 14 34 95 17 ou par mail: brigittehomon@wanadoo.fr

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h15 - 10h Pilates	9h15 - 10h Aéro	9h15 - 10h Renforcement musculaire		9h15 - 10h Stretching
10h - 10h30 Abdos-fessiers	10h - 10h30 Abdos-fessiers			
10h30 - 11h Stretching	10h30 - 11h Stretching			
	12h30 - 13h30 Pilates			
		17h15 - 18h15 Pilates	17h30 - 18h30 Pilates	
		18h15 - 19h Stretching	18h30 - 19h15 Aéro	18h30 - 19h15 Renforcement Musculaire
			19h15 - 19h45 Abdos-fessiers	19h15 - 20h Step Débutant
			20h - 20h45 Step	20h - 21h Pilates



fitness club la tremblade

> ATELIERS DE QI GONG ET DE TAI CHI CHUJAN .

L'association L'Atelier du Qi vous propose de découvrir ces pratiques de santé et de bien être chinoises de tradition millénaire, associant mouvements lents, respiration et concentration.

Liées à la Médecine traditionnelle chinoise, leurs bénéfices sur le maintien de la santé physique et psychique sont reconnus mondialement :

- Bien être, détente physique et mentale, gestion du stress, concentration, mémoire, développement harmonieux de soi, conscience corporelle.
- Stimulation de la circulation du Qi (énergie) dans le corps.
- Amélioration de la motricité: Coordination, Force, Fluidité, Souplesse, Equilibre/

L'Académie de médecine a validé les effets du Qi Gong et du Tai Chi Chuan, et l'Organisation Mondiale de la Santé en recommande la pratique régulière.

Rejoignez nous pour pratiquer ces formidables puits de santé.

Animateur: Bernard REQUEDA-WALTER, kinésithérapeute DE, Associate Instructor Universal Healing Tao Asia.

Ateliers tous les Lundis de 15h45 à 17h45 Salle Evolution, Salle Multisports - 55 Rue du Bourg - ARVERT.

Courriel : atelier.du.qi.17@gmail.com - Tél : 06 34 33 60 00



> GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'association de gymnastique volontaire d'Arvert a obtenu le label Qualité Club Sport Santé qui est un gage de qualité, du respect des normes et des valeurs de la fédération, de la formation des animatrices, ainsi que l'engagement et la disponibilité des dirigeants bénévoles.

Les cours sont dispensés le MARDI de 18 h 30 à 19 h 30 et le JEUDI de 19 h 00 à 20 h 00 au gymnase d'Arvert.

Les cours reprennent le mardi 17 septembre 2019.

Venez nous rejoindre.

A. BEAUMON, Présidente - Tel : 05 46 36 88 15

> HANDBALL CLUB TREMBLADAIS

SAISON 2019 - 2020 : REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS - 10 SEPTEMBRE 2019

Les entraînements du handball club Trembladais reprendront à partir du 10 septembre 2019.

Vous ou vos enfants êtes intéressés, venez nous rejoindre aux horaires des entraînements.

Pour tous renseignements téléphoniques, joindre : Mr Gilles PARISOT 06.10.37.25.46

Mr Simon FORGIT 06.10.35.14.00

CATEGORIES	ENTRAINEURS	LIEUX	JOURS / HORAIRES
Baby Hand	Stéphanie LOCHON	Gymnase Collège La Tremblade	Samedi 11 h à 12 h
- 9 ans	Mickael MEGE	Gymnase Arvert	Mardi 17 h 15 à 18 h 30
- 11 ans	Franck SOCHA	Gymnase Bengalis La Tremblade	Jeudi 17 h 15 à 19 h
- 13 filles	Simon FORGIT	Gymnase Collège La Tremblade	Mardi 17 h 15 à 18 h 30 Vendredi 17 h 15 à 18 h 30
- 13 garçons	Thibaud AIRIEAU	Gymnase Collège La Tremblade	Mardi 17 h 15 à 18 h 30 Vendredi 17 h 15 à 18 h 30
- 15 filles	Sébastien FOURNIER	Gymnase Collège La Tremblade Gymnase Bengalis La Tremblade	Mardi 18 h 30 à 20 h Vendredi 17 h 30 à 19 h
- 15 garçons	Mickael DURANCEAU Christophe LOCHON	Gymnase Bengalis La Tremblade Gymnase Collège La Tremblade	Mardi 17 h 30 à 19 h Jeudi 19 h à 20 h 00
- 18 filles	Simon FORGIT	Gymnase Collège La Tremblade Gymnase Collège La Tremblade	Mardi à partir de 20 h Vendredi 19 h à 20 h 30
- 18 garçons	Pierre GENDRILLON	Gymnase Collège La Tremblade Gymnase Collège La Tremblade	Mardi à partir de 20 h Vendredi à partir de 20 h 30
Séniors filles	Simon FORGIT Sylvie CORVISIER	Gymnase Collège La Tremblade Gymnase Collège La Tremblade	Mardi à partir de 20 h Vendredi 19 h à 20 h 30
Séniors garçons		Gymnase Collège La Tremblade Gymnase Collège La Tremblade	Mardi à partir de 20 h Vendredi à partir de 20 h 30
Passion		Gymnase Collège La Tremblade Gymnase Collège La Tremblade	Mardi à partir de 20 h Vendredi à partir de 20 h 30



S'ENGAGER

> FORMATIONS DES BENEVOLES ASSOCIATIFS

La **LIGUE de l'enseignement**, mouvement agréé Jeunesse et Education Populaire, association reconnue d'utilité publique, œuvre complémentaire de l'école, fédère dans le département plus de 200 associations, rassemblant près de 12 000 adhérents, dans les secteurs socioculturels, éducatifs, sportifs et de loisirs.

Elle propose des **formations**, soutenues par le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) régional qui sont **gratuites et ouvertes à tous**, quelle que soit la taille de votre association : bénévoles, dirigeants associatifs, porteurs de projet, jeunes volontaires en service civique.

Elles se dérouleront en soirée (18h-21h) à La Rochelle, pour vous permettre d'y participer.

Calendrier du 2^{ème} semestre 2019 :

- mardi 15 octobre 2019 : « l'association, son fonctionnement et sa gouvernance »

- mardi 22 octobre 2019 : « Le projet associatif, outil d'implication des membres de l'association »
- mardi 29 octobre 2019 : « gérer la comptabilité de son association »

L'inscription est obligatoire : il vous suffit de renvoyer le bulletin d'inscription disponible sur le site internet laligue17.org

Contact et demande d'informations :

LIGUE de l'enseignement en Charente-Maritime

Résidence-club La Fayette

Avenue de Bourgogne – CS 30809

17041 LA ROCHELLE cedex 1

Alicia PASQUET

Tél : 05 46 41 73 09 – accueil@laligue17.org

Pour découvrir l'agenda des associations, rendez-vous à la rubrique « Vie Associative » de La Lettre d'Arvert.

Agenda

ANIMATIONS du 20 septembre 2019 au 31 janvier 2020

SEPTEMBRE

Samedi 28 : **SOIREE GRECQUE – TAKIS JOBIT**, à 20h30, à la salle des fêtes (Foyer Rural – 06 29 59 65 71)

OCTOBRE

Jeudi 17 : **CONFERENCE « NATURA 2000 EN PRESQU'ILE D'ARVERT »** à 18h à la salle des fêtes (Natvert - 06 51 20 00 17)

Dimanche 20 : **LOTO** à 14h30 à la salle des fêtes (Foyer Rural – 06 29 59 65 71)

Mercredi 30 : **MARCHE A THEME « POTIRON »** de 8h à 13h Halle du Marché (Municipalité – 05 46 36 40 36)

NOVEMBRE

samedi 9 : **LOTO** à 19h00 à la salle des fêtes (ARCOM – 05 46 36 40 59)

lundi 11 : **CEREMONIE de l'ARMISTICE**, au monument aux morts à 10h30 (Municipalité – 05 46 36 40 36)

samedi 16 : **BAL FOLK** avec LES VIRONAIRES à la salle des fêtes à 21h (17h : ateliers, 19h : pique-nique)

Jeudi 28 : **ASSEMBLEE GENERALE « NATVERT »** à 18h à la salle des fêtes (Natvert - 06 51 20 00 17)

DÉCEMBRE

dimanche 1 : **SALON DU LIVRE**, à la salle des fêtes 10h/12h30-14h/18h (Municipalité – 05 46 36 40 36)

mercredi 19 : **SPECTACLE DE NOËL** à la salle des fêtes à 15h (Municipalité – 05 46 36 40 36)

lundi 23 : **MARCHE DE NOËL**, à la halle de 8h à 13h (Municipalité – 05 46 36 40 36)

JANVIER

Dimanche 26 : **REPAS des PENSIONNES DE LA MARINE MARCHANDE**



Rétrospective

été 2019

Rando
gourmande



14 Juillet



Rétrospective été 2019

Brocante



Escape Game



Etat Civil

DÉCÈS

Ils nous ont quittés...

- Pascal **CHAUVET**, 59 ans, le 25/06/2019
- Germaine **CHAMBRAS** épouse **BARBIER**, 79 ans, le 11/08/2019

- Jean-Pierre **MESSIER**, 75 ans, le 12/08/2019

MARIAGES

Félicitations à ...

- Franck **JUCHEREAU** et Roselyne **ROMIAN**, le 08/07/2019
- Nausica **THOMAS** et Clément **FERCHAUD**, le 17/08/2019

- Yoann **DUMON** et Jessica **BRENET**, le 31/08/2019

NAISSANCES

Bienvenue à ...

- Alice **FARJON**, le 10 juillet 2019
- Lia **BERNARD**, le 11 juillet 2019
- Nina **DUCHESNE**, le 26 juin 2019
- Clémence **GALLAIS PELLETTIER**, le 21 juin 2019

- Julia **DELANGLEZ**, le 21 juin 2019
- Mahana **JAUD**, le 13 août 2019
- Méline **IMBERDORF**, le 23 août 2019

Les Jeux

Quizz pour les petits et les grands qui voudront jouer... (Réponses en bas de page) :

HISTOIRE :

1. En 1242, où Louis IX (Saint-Louis) battit-il le roi d'Angleterre ?

- a) Castillon b) Taillebourg c) Jonzac

2. Duchesse d'Aquitaine, elle fut reine de France puis d'Angleterre ; il s'agit de :

- a) Aliénor b) Hélène de Surgères c) Christine de Pisan

3. Quel cardinal accompagna Louis XIII au Siège de La Rochelle en 1627 - 1628 ?

- a) Mazarin b) Fleury c) Richelieu

4. Amoureuse du futur Louis XIV, Marie Mancini fut exilée à :

- a) Talmont b) Rochefort c) Brouage

GEOGRAPHIE :

5. Quel nom porte aujourd'hui la ville gallo-romaine Mediolanum Santonum ?

- a) Montendre b) Saintes c) Marennes

6. Les habitants de Saint-Jean d'Angély sont les :

- a) Angevins b) Angéliens c) Angériens

7. La Seudre est :

- a) une rivière b) un affluent c) un fleuve

8. Notre département compte 4 îles : Oléron, Ré, Aix et...

- a) Madame b) Fouras c) La Fumée

SCIENCES :

9. Quel nom porte cet oiseau appelé aussi "hirondelle de mer" ?

- a) le cormoran b) la sterne c) la mouette rieuse

10. Le hérisson est un animal principalement :

- a) herbivore b) carnivore c) insectivore

11. L'appareil qui sert à enregistrer les tremblements de terre se nomme :

- a) un sismographe b) un pantographe c) un oscillographe

12. Quel est l'os le plus long de notre squelette ?

- a) le radius b) le tibia c) le fémur

Et deux blagues pour terminer :

- Pour les enfants :

Deux puces sortent de la salle de cinéma ; l'une demande à l'autre : "On rentre à pied ou bien on prend un chien ?".

- Pour les adultes :

Le duc de Richelieu, octogénaire, venait d'épouser une très jeune femme et, le lendemain de sa nuit de nocces, un ami le questionna :

"Alors, monsieur le duc, comment vous en êtes-vous sorti ?

Et le duc de répondre avec une grimace :

- Je vous assure, mon cher, que le plus difficile pour moi ne fut pas d'en sortir !!!"

Numéros utiles

URGENCES

SAMU : 15 ou 05 46 27 15 15
AMBULANCES DE LA PRESQU'ÎLE : 05 46 36 01 40
GENDARMERIE : 17 ou 05 46 36 11 43
SERVICE INCENDIE : 18 ou 112 pour les portables

TAXIS

ABORD Taxi Arvert : 06 07 52 73 40
Ambulances de la Presqu'île (La Tremblade) : 05 46 36 01 40

SANTÉ

Médecins
 Dr Feydit, Dr Couatarmanach
 3, rue des Moulinades 05 46 36 41 97
Dentistes
 Bourgeois M. et Papin V. 11, rue des Moulinades : 05 46 77 94 32
Pharmacie
 Vassal-Lerno - 1, rue des Moulinades : 05 46 36 45 13
Infirmiers (soins à domicile)
 Brion, Bobin, Bon - 7, rue des Moulinades : 05 46 36 81 43
Masseurs kinésithérapeutes
 TELLIEZ David, GERVAIS Annelor, BLANCHARD Thomas
 7, rue des Moulinades. 05 46 23 02 62
Masseur kinésithérapeute - Ostéopathe
 Padel B., 14, rue des Forges. 05 46 76 56 97
Hôpitaux et Cliniques
 Centre hospitalier Malakoff Vaux / Mer : 05 46 39 52 52
 Clinique Pasteur Royan : 05 46 22 22 22
 Polyclinique St-Georges-de-Didonne : 05 46 05 07 94
Maison de retraite
 EHPAD Beauséjour - 53 bis, av de l'Etrade : 05 46 36 31 12
Vétérinaire
 Dr Maffart et Dr Froissart - 2 bis, rue des Justices : 05 46 36 48 16
Laboratoire d'analyses de biologie médicale (Arvert)
 CERBALLIANCE CHARENTES, rue du Grand Pont - 05 46 36 10 11
Autres
 Centre toxicologique : 05 56 96 40 80
 Centre médico-psychologique 22, rue du Bois Fouilloux :
 05 46 05 88 10

ÉCOLES

Ecole maternelle - 51, rue du Bourg : 05 46 36 45 09
Ecole élémentaire - 21, rue des Tilleuls : 05 46 36 45 08

ENFANCE - JEUNESSE

Relais Assistantes Maternelles
 2, rue du Boudignou : 05 46 36 69 77
Crèche Pirouettes Cacahuètes - avenue de l'Etrade :
 09 79 57 95 38 ou 05 46 47 17 34

ENFANCE - JEUNESSE

Crèche Les Petites Goules - rue de la Seudre (La Tremblade) :
 09 64 03 17 34
Centre de Loisirs (CLSH) - 2 rue du Boudignou :
 05 46 36 69 71 ou 06 28 82 14 28

AUTRES NUMÉROS UTILES

Agence postale
 centre commercial - 17 avenue de la Presqu'île - du lundi
 au samedi de 9h à 12h30 - 05 46 47 11 43
Bibliothèque municipale - 19, rue des tilleuls - mardi, jeudi
 et vendredi de 16h à 18h30 - mercredi de 10h à 12h et de
 15h à 18h30 - samedi de 10h à 12h : 05 46 36 25 26

MAIRIE

1, place Jacques Lacombe 17530 ARVERT
 Tél. 05 46 36 40 36 / Fax. 05 46 36 43 22
 mairie@ville-arvert.fr / www.arvert.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

*du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
 le vendredi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
 le samedi de 8h30 à 12h*

*M. le Maire, Michel PRIOUZEAU,
 vous reçoit sur rendez-vous uniquement.*

PERMANENCES DES ADJOINTS

Monsieur Bernard LAMBERT : finances - CCAS,
 caritatif, personnes âgées - éducation - sécurité :
 VENDREDI de 10h à 12h

Madame Marie-Christine PERAUDEAU :
 urbanisme - animations - culture - associations
 JEUDI de 10h à 12h

Monsieur Guy CHAGNOLEAU : voirie - réseaux -
 pluvial - agriculture - cimetière MERCREDI de 10h à 12h

Monsieur Eric BAHUON : communication - tou-
 risme - développement durable VENDREDI de 14h à 16h

Madame Agnès CHARLES : économie - mar-
 chés - commerce - artisanat - terroir LUNDI de
 13h30 à 16h

Madame Christel COLLET : déplacement urbain
 - affichage, signalisation - espaces verts MARDI de
 13h30 à 15h30

PERMANENCES URBANISME

lundi au jeudi 9h à 12h - vendredi 10h30 à 12h
 et 13h30 à 17h30

PERMANENCES CCAS : sur RDV

Cartes Postales



Rue des Tilleuls



Ecole des filles



Flots

Homme - Femme - Junior

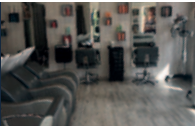
coiffure

7, rue de la Sablière
17570 **LES MATHES**

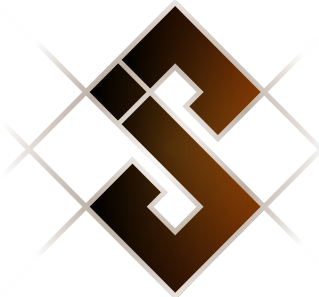
05 46 02 03 88

22, avenue de la
Presqu'île d'Arvert
17530 **ARVERT**

05 46 36 40 59







Expertise - comptable
Audit | Conseils
Gestion administrative

Cabinet Julien SICRE

37, Avenue de l'Etrade. 17530 Arvert | Tel : 05.46.76.83.51
Mail : contact@cabinetjuliensicre.com

Karamela Coiffure

Karine Pamela

9 Rue des Moulinades - 17530 Arvert

05.46.36.66.01

Lundi et Mercredi de 9h à 12h
Mardi de 9h à 18h
Jeudi et Vendredi de 9h à 19h
Samedi de 8h à 18h



RÉSIDENCE RETRAITE BEAUSÉJOUR

Un lieu de vie convivial et ouvert sur l'extérieur propice au bien-être des aînés



En maison de retraite, l'animation doit être au service de la vie sociale et de l'épanouissement des personnes âgées. Les activités organisées au sein de la Résidence Beauséjour ont vocation à :

- favoriser les rencontres et développer les liens sociaux des résidents,
- promouvoir l'autonomie et stimuler les fonctions cognitives,
- placer le résident comme acteur de la vie institutionnelle en lui donnant envie de s'investir dans des projets,
- mais aussi et tout simplement partager un moment de convivialité et de plaisir.

Notre projet d'animation témoigne de notre volonté de développer une dynamique de vie sociale et culturelle et s'inscrit pleinement dans le projet de vie individualisé de chaque résident.

Le projet de vie est le fruit d'un travail d'équipe pluridisciplinaire, élaboré avec le résident et ses proches, qui tient compte de l'état physique et psychologique du résident, mais aussi de ses besoins, de ses envies et centres d'intérêt. Ainsi chacun trouvera un sens et du plaisir dans l'ensemble des animations proposées :

Nous avons également à cœur d'ouvrir la résidence sur l'extérieur, pour en faire un lieu de vie et de rencontres intergénérationnelles.

Associer les résidents et leur famille à la vie de l'établissement :

Diverses commissions se réunissent plusieurs fois par an pour recueillir les attentes des résidents et enrichir ensemble la qualité de vie proposée :

- La Commission d'animation a pour vocation de permettre aux résidents d'être acteurs de leur lieu de vie.
- La Commission de Restauration a pour finalité d'améliorer la satisfaction des résidents quant aux repas proposés et cuisinés sur site par notre Chef.
- Le Conseil de Vie Sociale permet la participation directe ou indirecte de tous les résidents à la vie de l'établissement.

Notre objectif : favoriser le bien-être et offrir un environnement de vie chaleureux et convivial, où les résidents sont les principaux acteurs de la vie de l'établissement



RÉSIDENCE BEAUSÉJOUR
53 bis avenue de l'Etrade
17530 ARVERT
Tél. : 05 46 36 31 12
Mail : beausejour@orpea.net





la vie continue avec nous